

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P. O. Box 3243 Telephone: +251 11 5517 700 Fax: +251 11 5517844
Site Internet : www.au.int

ST23164 – 157/12/02/15

EXPOSITION SUR L'INNOVATION DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION EN AFRIQUE

**4 – 6 octobre 2018
Dakar (Sénégal)**

COMMUNIQUÉ

COMMUNIQUÉ

EXPOSITION SUR L'INNOVATION DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION EN AFRIQUE

Nous, les participants à la première exposition sur l'innovation dans le secteur de l'éducation en Afrique tenue à Dakar (Sénégal) du 4 au 6 octobre 2018 et adoptons le Communiqué suivant.

Reconnaisant :

- a. Le soutien que le peuple et le gouvernement de la République du Sénégal ont apporté pour assurer le succès de l'exposition ;
- b. La nécessité d'investissements dans les nouvelles technologies et les innovations pour assurer une croissance soutenue, la compétitivité et la transformation économique de l'Afrique, ainsi que la nécessité d'améliorer les possibilités offertes aux jeunes ;
- c. L'importance d'intégrer les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les écoles pour améliorer l'accès et la qualité de l'enseignement ;
- d. La nécessité de promouvoir l'enseignement des sciences, de la technologie et des mathématiques (STEM) à tous les niveaux pour renforcer la Compétitivité globale de l'Afrique ;
- e. La nécessité pour l'Afrique de se doter de systèmes d'information sur la gestion de l'éducation fonctionnels et renforcés en vue d'une responsabilisation et d'une planification efficaces du secteur ;
- f. Le fait que le développement de programmes d'alphabétisation efficaces dans les zones rurales et à l'intention des groupes défavorisés contribue au développement durable de l'Afrique ;
- g. L'importance cruciale que l'innovation dans l'éducation revêt pour la mise en œuvre de la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA) et de la Stratégie de l'enseignement et la formation techniques et professionnels pour l'Afrique ainsi que pour la réalisation de l'Agenda 2063 et de l'Agenda mondial de l'Éducation pour 2030 ;

Recommandons ce qui suit :

- i. Encourager l'expérimentation d'approches, de méthodes et d'outils innovants dans l'éducation en vue de leur développement et de leur reproduction dans les États membres de l'UA.

- ii. Collaborer avec les principales parties prenantes, y compris le secteur privé et les partenaires au développement, pour stimuler et mettre à profit les innovations adaptées à leurs besoins et à leurs contextes.
- iii. Garantir le respect des droits de propriété intellectuelle des innovateurs afin de protéger et d'encourager de nouvelles innovations dans le secteur de l'éducation et au-delà.
- iv. Faciliter le partage régulier des connaissances et des expériences en matière d'innovation afin de promouvoir le développement de l'éducation aux niveaux national, régional et continental, de répondre ainsi aux besoins changeants des États membres et de prendre en compte les progrès de la technologie.
- v. Soutenir et développer les innovations permettant aux enfants d'acquérir de solides compétences de base en lecture, écriture et calcul, y compris l'aptitude à lire et à écrire dans leur langue maternelle.
- vi. Encourager les innovations qui favorisent la préservation et le développement de la culture et des valeurs africaines ainsi que des connaissances autochtones.
- vii. Soutenir et développer les innovations qui favorisent l'éducation des filles et des femmes en vue de renforcer l'égalité entre les hommes et les femmes, en mettant l'accent sur les STEM et en assurant la promotion de l'emploi des femmes dans les sciences appliquées.
- viii. Il convient d'inciter et d'encourager les apprenants à adopter les STEM dès leur plus jeune âge, qui sont des outils de transformation. A cet égard, les programmes d'enseignement doivent être conçus en vue de promouvoir les STEM, et des matériels d'enseignement et d'apprentissage peu coûteux doivent être utilisés pour améliorer l'accès à l'éducation dans le domaine des STEM.
- ix. Des études d'évaluation sur les réformes des programmes scolaires et la rénovation des écoles sont nécessaires pour assurer l'adaptation du système d'éducation aux problèmes existants et émergents.
- x. Renforcer et tirer parti des technologies numériques émergentes et innovantes, y compris les médias numériques et les réseaux sociaux pour le développement de l'éducation, tout en permettant aux enseignants d'acquérir les compétences nécessaires en TIC pour le XXI^e siècle.
- xi. Présenter les leçons tirées de l'EFTP et soutenir les processus fondés sur des données factuelles ; et favoriser ainsi l'innovation. Le Portail africain des compétences pour l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat (ASPYEE) doit être utilisé à cet égard.

- xii. Promouvoir les innovations sociales pour une éducation inclusive centrée sur les groupes défavorisés, y compris les réfugiés et les personnes handicapées, et l'intégration de l'éducation aux droits de l'homme et à la paix ; et veiller à la protection du droit à l'éducation dans les situations d'urgence.
- xiii. Les recommandations de politique générale doivent être fondées sur des données factuelles et des liens doivent être établis entre les politiques et les pratiques. A cet égard, la Commission de l'Union africaine doit coordonner les actions des États membres pour qu'ils rendent compte régulièrement de leurs meilleures pratiques innovantes en matière d'éducation.
- xiv. Établir un réseau d'innovateurs africains dans le domaine de l'éducation, y compris des jeunes pour assurer la visibilité, la promotion et la mise au point de leurs innovations et pour garantir le soutien effectif de toutes les parties prenantes à ces innovations, en vue de leur développement à plus grande échelle.
- xv. Organiser chaque année « l'exposition sur l'innovation dans le secteur de l'éducation en Afrique » afin de maintenir la dynamique et d'attirer de jeunes innovateurs à travers le continent.

À cet égard, nous saluons et nous soutenons l'offre de la République du Botswana d'accueillir la prochaine exposition sur l'innovation dans le secteur de l'éducation en Afrique en 2019.

Dakar (Sénégal), le 6 octobre 2018